



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le vendredi 9 décembre 2022 – N° 8

Neuf heures quarante

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Chapleau sur le sujet suivant : *50^e anniversaire des Olympiques de Gatineau.*
- Le député de Marguerite-Bourgeoys sur le sujet suivant : *Souligner le concert-bénéfice de Noël par l'ensemble vocal Les Troubadours de Noël de LaSalle.*
- La députée de Pointe-aux-Trembles sur le sujet suivant : *Le 266^e Groupe Scout de la Pointe-de-l'Île fête ses 82 ans!*
- Le député de Laurier-Dorion sur le sujet suivant : *La lutte pour la sécurité alimentaire dans Laurier-Dorion.*
- La députée de Hull sur le sujet suivant : *35^e anniversaire d'Entraide-Deuil de l'Outaouais.*
- La députée de D'Arcy-McGee sur le sujet suivant : *Hommage à la vie de M. Alvin Segal.*
- Le député de Maskinongé sur le sujet suivant : *Hommage à M. Ben Milot.*
- Le député de Taillon sur le sujet suivant : *50^e anniversaire du Bureau de la communauté haïtienne.*
- La députée de Vimont sur le sujet suivant : *Journée internationale de commémoration des victimes du crime de génocide, d'affirmation de leur dignité et de prévention de ce crime.*
- Le député de Richelieu sur le sujet suivant : *Célébration du 350^e anniversaire de la Seigneurie de Saint-Ours.*
- La députée de Champlain sur le sujet suivant : *Commerce centenaire.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS	a)	documents
	b)	rapports de commissions
	c)	pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

Motions présentées lors du discours d'ouverture et au cours du débat qui s'ensuit :

Motions formulant un grief présentées par :

Le chef de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'absence de vision du gouvernement caquiste pour régler les enjeux les plus criants auxquels sont confrontés les Québécoises et les Québécois, notamment la pénurie de main-d'œuvre, la lutte à l'inflation et l'accès à des soins de santé de qualité.

Le député de Rosemont :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque de volonté politique afin d'agir contre la violence institutionnelle que vivent nos professionnelles de la santé en mettant fin au temps supplémentaire obligatoire et au recours aux agences privées ainsi qu'en proposant un projet de loi instaurant des ratios en soins infirmiers.

La députée de Westmount–Saint-Louis :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son silence et son manque de reconnaissance envers la communauté 2SLGBTQIA.

Le député de Marguerite-Bourgeoys :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de mesures ciblées pour aider les Québécois et les Québécoises à lutter contre la hausse du coût de la vie.

La députée des Mille-Îles :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste qui ne mentionne pas la crise du logement qui sévit toujours au Québec touchant des milliers de familles vulnérables à la recherche d'un logement décent et abordable.

Le député de Jean-Lesage :

QUE l'Assemblée nationale déplore le déficit d'amour du gouvernement envers son propre peuple et qu'elle l'invite à renouer avec l'espoir, l'audace et nos rêves de liberté collective.

Le député de Taschereau :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque d'assises scientifiques dans sa planification de ses projets d'infrastructures de transports au Québec.

La députée de Verdun :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son manque d'ambition à lutter contre la crise climatique et la crise de la biodiversité, deux crises indissociables l'une de l'autre.

La députée de La Pinière :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence totale de considération envers les proches aidants dans le discours inaugural.

Le député de Laurier-Dorion :

QUE l'Assemblée blâme sévèrement le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour sa décision de conserver les dispositions du Code de la route permettant les interpellations policières aléatoires qui briment les droits de la personne.

Le député de l'Acadie :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de leadership dans le domaine de la Justice au Québec et pour son manque d'empressement afin d'enrayer la pénurie de main-d'œuvre dans les palais de Justice.

La députée de Bourassa-Sauvé :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir sous-estimé les effets négatifs de la pénurie de main-d'œuvre sur l'économie du Québec et dans la livraison des services publics, ainsi que pour l'absence de mesures suffisamment fortes pour y faire face.

La députée de Notre-Dame-de-Grâce :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour n'avoir identifié que 51 % des mesures nécessaires pour atteindre la cible de réduction des gaz à effet de serre de 37,5 % sous le seuil de 1990 d'ici 2030, ainsi que pour le manque de plan pour atteindre l'objectif de carboneutralité en 2050.

La députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour continuer d'effacer le rôle passé et présent que les Premières nations et les Inuit jouent dans la construction de notre société.

Le député de Pontiac :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour l'absence de plan concret de rattrapage des chirurgies.

Motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2
AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 1) **Projet de loi n° 2**
Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le **2 décembre 2022**
- 2) **Projet de loi n° 3**
Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives
Présenté par le ministre de la Cybersécurité et du Numérique le **7 décembre 2022**
- 3) **Projet de loi n° 4**
Loi visant à reconnaître le serment prévu par la Loi sur l'Assemblée nationale comme seul serment obligatoire pour y siéger
Présenté par le ministre responsable des Institutions démocratiques et ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne le **6 décembre 2022**

Étude détaillée en commission

- 4) **Projet de loi n° 1**
Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux
Présenté par le ministre des Finances le 1^{er} décembre 2022
Principe adopté le **8 décembre 2022**, et
Renvoyé en commission plénière

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 5) **Projet de loi n° 190**
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **1^{er} décembre 2022**
- 6) **Projet de loi n° 191**
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **8 décembre 2022**
- 7) **Projet de loi n° 192**
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**
- 8) **Projet de loi n° 197**
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**

Étude détaillée en commission

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission
peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée.*

[COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

[COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

[COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES
RESSOURCES NATURELLES](#)

[COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE](#)

[COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION](#)

[COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL](#)

[COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES](#)

[COMMISSION DES INSTITUTIONS](#)

[COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS](#)

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les questions déjà inscrites paraissent
au Feuilleton du mercredi*

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

- a) 8 décembre 2022
Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l’occasion du discours sur le budget du 22 mars 2022 et à certaines autres mesures – *ministre des Finances*

Projets de loi publics au nom des députés

Projets de loi d’intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l’obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens – *députée de Saint-Laurent*
- bb) Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental – *députée de Notre-Dame-de-Grâce*